EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 03-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**19**	Le 25 janvier 2024
Présents :	**13**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est
Votants :	**17**	réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jocelyne BLAZER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY – – Patricia ALTHERR —– Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW — Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA —– Nolwenn SUDAN

Absents ayant donné procuration : Xavier MAIRE (procuration à M. Peter) - Marie-Julie SENEZE (procuration à A. Hofer Favre) - Cyrielle CHAMOT (procuration à J. Blazer) - Marie-Julie MAILLEFER (procuration à M. Meda).
Absents : Cédric HERNALSTEENS - Nicolas JAN
Secrétaire de séance : Patricia Altherr

Délibération n°03-2024 : modification du tableau des emplois à compter du 01/02/2024.

Mme le maire rappelle qu'en application du code général de la fonction publique territoriale, et notamment son article L 313-1, Les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.
La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle précise en outre la nature de celui-ci et la durée des fonctions.
Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel territorial. Dans ce dernier cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.
De fait, compte tenu de la difficulté de recrutement sur le territoire, tous les postes pourraient être pourvus par des agents contractuels en l'absence de candidature d'agents titulaires.
Le dernier tableau des emplois, élaboré en février 2022, nécessite d'être réactualisé en fonction des mouvements de personnel importants intervenus depuis.
Il est précisé que, compte tenu des modifications de postes (suppressions et modifications des temps de travail), le comité social du centre de gestion de l'Ain a été saisi et a rendu un avis favorable le 04/01/2024 sur l'ensemble des modifications apportées. Ainsi les changements faisant l'objet de la présente délibération sont les suivants :

- Suppression d'un poste d'agent technique au service voirie/espaces verts/ bâtiments : en raison du recrutement d'un agent d'encadrement de l'équipe, il est proposé de supprimer le poste actuellement vacant, ramenant l'effectif à 3 agents.

- Suppression du poste d'adjoint à la responsable de la garderie : suite à la création du poste de coordinatrice périscolaire ainsi que du départ de la responsable du service de restauration, l'adjoint à la responsable de la garderie a pris les fonctions de responsable de restauration.

- Modification du temps de travail des 2 agents polyvalents cantine/ménage travaillant en binôme : l'agent travaillant à raison de 30h/semaine est parti au 31/12/2023, et sera remplacée par un agent en disponibilité ayant demandé sa réintégration à raison de 21h/ semaine ; Par conséquent, le temps de travail du second agent, actuellement à 22h/semaine, passe à 26h46.
- Modification du temps de travail de l'agent comptable : le poste reste à pourvoir en l'absence de candidat. Compte tenu du manque d'attractivité du poste ainsi que de la perspective d'ouverture d'un guichet « poste », il est proposé de passer le poste à 80%.

Ces différents éléments sont retranscrits dans le tableau des emplois joint en annexe à la délibération.

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 25 JAN. 2024
Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX ★ DEPARTEMENT DE L'AIN ★

COMMUNE DE CHALLEX **TABLEAU DES EMPLOIS au 01/02/2024 (annexé à la délibération 03/2024)**

(recours contractuel : X en application des textes en vigueur) *à pourvoir*

EMPLOIS	nombre d'agents	cadre d'emplois	temps complet TC tps non complet TNC	possibilité recours contractuel
services administratifs				
Secrétaire de mairie (commune de moins de 2 000 hab)	1	cadre d'emplois : rédacteurs territoriaux	TC	X
Agent chargé de l'accueil, de l'état civil et des élections	1	cadre d'emplois des adjoints administratifs -	TC	X
Agent comptable en charge des associations et du cimetière	1	cadre d'emploi des adjoints administratifs :	TNC 28/35h	X
services techniques				
Agent chargé de l'encadrement du service, de l'entretien (voirie, bâtiments, espaces verts	1	cadre d'emploi des techniciens - agents de maîtrise - adjoints techniques -	TC	x
Agent polyvalent des services techniques : bâtiments,voirie , espaces verts	2	cadre d'emplois des adjoints techniques	TC	x
Agent d'entretien des bâtiments communaux	1	cadre d'emploi des adjoints techniques	TNC 30/35eme	x
service périscolaire (temps de travail annualisé)				
ASTEM	2	cadre d''emploi des ATSEM - TC	TC	x
responsable de la garderie et de la cantine	1	cadre d'emploi des adjoints d'animation	TNC 28H44/35	x
agent de coordination du service périscolaire	1	cadre d'emploi des adjoints techniques -	TNC 29,09/35	x
Agent en charge de la réception, préparation contrôle et distribution des repas - ménage cantine et communs)	1	cadre d'emploi des adjoints techniques	TC	x
agent technique polyvalent - aide à la restauration, surveillance des enfants, ménage des salles et communs	2	cadre d'emploi des adjoints techniques	1 agent TNC 21/35H 1 agent TNC 26,45/35 (contractuel)	x

Aline HOFER FAVRE
Maire de Challex

MAIRIE DE CHALLEX ★ DEPARTEMENT DE L'AIN ★